

SOCIAL. FIN DE LA GREVE GENERALE : LE PROTOCOLE D'ACCORD A ETE SIGNE HIER SOIR VERS MINUIT.

C. Farhi : Le protocole d'accord a enfin été signé hier soir vers minuit par : Etat, Pays et syndicats, après 5 jours de grève. Les protagonistes se déclarent satisfaits de l'accord. Les points de revendication ont bien été entendus. Côté Gvt, c'est le soulagement.

Gaston Tong Sang, Pdt du Pays : « *D'abord, une réelle satisfaction d'aboutir à un accord. C'est vrai que ça a pas été facile, des moments de tensions intenses, mais parce que en face de moi ils sont nombreux, aussi différents, divers les uns des autres. Aussi bien les revendications ; comment trouver une unité dans tout ça ? Et je crois que ce protocole est un socle qui permet à chacun de s'y retrouver, dans son secteur, dans son milieu, dans sa famille, dans sa vie simplement de citoyen. Et je pense aussi qu'on est en train de poser une 1^{ère} pierre d'une nouvelle société que nous allons construire, avec une période difficile de la crise. Et je crois que c'est dans cet état d'esprit qu'on pourra faire avancer notre Pays, il faut être encore plus solidaire les uns des autres. »*

C. Farhi : Les syndicalistes sortent apparemment gagnants de ces négociations, leurs attentes ont été prises en compte.

Cyril Le Gayic, SG de la CSIP : « *Bon, c'est pas un bébé prématuré, mais il est arrivé à terme, donc je pense que ce qui a été signé aujourd'hui ça permet de développer pas mal de choses et d'arrêter et de pouvoir voir l'avenir plus serein. »*

Patrick Galenon, SG de la CSTP/FO : « *Je pense que c'est un nouveau projet de société basé sur le partage. J'espère que ce protocole nous permettra, à la PF, de faire en sorte que les riches partagent un peu plus avec les pauvres. Il y a des parties que l'on doit négocier, mais ce sont des parties qui concernent certains services très minimes. »*

C. Farhi : Les fonctionnaires d'Etat ont souhaité que le HC signe également le protocole d'accord. Après quelques modifications de dernière minute, le représentant de l'Etat l'a fait.

Adolphe Colrat, HC de la République en PF : « *La négociation s'est déroulée entre le Pdt de la PF et le collectif. J'interviens, moi-même, à la fin, sur un point particulier. Et comme vous le savez, j'ai été extérieur à la négociation, en revanche j'ai eu une préoccupation très particulière, ça n'était pas totalement sans lien avec le conflit mais j'ai pensé qu'à un moment donné c'était un problème en soi. Eh bien la situation de fait qui avait été créée à l'aéroport, et là aussi je me réjouis que nous ayons pu trouver une solution raisonnable et qui tient compte, tout simplement, des problèmes humains, parfois dramatiques, qui se posaient. »*

Diana Yieng Kow, SG du STIP : « *La tension est tombée. Après 5 jours de grève, bon je pense que l'issue est tout à fait honorable. »*

C. Tehetia : Qu'est-ce que stipule ce protocole d'accord entre vous, les fonctionnaires d'Etat, et le HC ? Qu'est-ce que vous lui demandez concrètement ?

Diana Yieng Kow : « *On demande un engagement fort de sa part, et surtout un soutien à notre Pdt du Pays pour organiser des rencontres avec les plus hautes autorités de l'Etat concernant le régime alternatif, ce dossier qui nous tient tant à cœur. »*

Soulagement : reprise des vols internationaux hier soir.

C. Farhi : Gros soulagement et surtout la fin de long cauchemar pour les 4500 voyageurs bloqués depuis le début de la grève. Le trafic aérien a repris hier soir, Air France et ATN ont opéré leur 1^{er} vol dans la nuit.

Alain Berquez, directeur d'ADT : « *Ces passagers seront tous appelés par la compagnie aérienne au fur et à mesure de la remise en place des vols. »*

Axelle : Donc en fait, ça sert à rien de se présenter à l'aéroport ?

Alain Berquez : « *Il faut attendre, effectivement, que la compagnie aérienne appelle les passagers, oui. Ça sert à rien de venir à l'aéroport.* »

Axelle : Par quel ordre de priorité les passagers vont partir ?

Alain Berquez : « *Ecoutez, là c'est aux compagnies aériennes de gérer cet aspect des choses.* »

Axelle : Combien de temps ça va mettre pour absorber tout... tous ces passagers ?

Alain Berquez : « *Justement, c'est la question qu'on se pose tous, combien de temps on va absorber. Bon, je pense qu'il faudra quelques jours, il faut laisser le soin aux compagnies aériennes d'aller chercher des avions supplémentaires, de faire des vols supplémentaires. Elles vont faire le maximum, comme elles l'ont pu le faire récemment dans les problématiques, je dirais d'éruptions volcaniques.* »

Axelle : Le trafic en moins, ça fait des taxes en moins pour vous. Vous avez chiffré les conséquences de cette grève ?

Alain Berquez : « *On n'a pas mesuré. En revanche, bien évidemment, l'impact économique pour les compagnies aériennes, qui n'en avaient pas besoin, est beaucoup plus important que pour l'aéroport de Tahiti.* »

C. Farhi : Reste, à présent, à savoir combien va coûter au Pays cette paralysie économique. On sait déjà qu'au niveau du tourisme le manque à gagner avoisine le milliard de francs.

Radio Tefana le 15/6/2010

SOCIAL. FIN DE LA GREVE GENERALE : LE PROTOCOLE D'ACCORD A ETE SIGNE HIER SOIR VERS MINUIT.

Une journaliste : Patrick Galenon, soulagé enfin ?

Patrick Galenon, SG de la CSTP/FO : « *Oh soulager, c'est pas le mot, content oui. Ce que j'espère c'est que ce protocole d'accord soit le début d'un projet de société basé sur le partage.* »

Une journaliste : Vous avez le sentiment que (?) ?

Patrick Galenon : « *Oui, parce que nous avons vu le Pdt nous accompagner au niveau des 2 points qui nous séparaient, c-à-d l'indemnisation de ceux qui ont involontairement perdu leur travail, avec des règles de l'organisation internationale du travail. Pour nous c'est un grand succès. La deuxième chose, monsieur le Pdt, ouvertement, a consenti de faire en sorte que les 15 milliards seront payés par le Pays. Ce ne seront pas les plus défavorisés qui rembourseront cette dette.* »

Une journaliste : Est-ce que vous pouvez nous expliquer votre petit énervement ce soir au niveau du Haut-commissariat ?

Patrick Galenon : « *Oh, c'est simplement que le donneur de leçon il se trompait, parce que il mettait en cause mon honnêteté intellectuelle et il ne (?) pas, du fait que nous sommes dans un pays laïque, malheureusement il n'ignore pas certainement que la loi 1905 c'est la laïcité, c'est pas applicable en Polynésie française. Donc le donneur de leçon a été arrosé.* »

Une journaliste : Vous avez le sentiment d'avoir été compris dans cette grève par la population ?

Patrick Galenon : « Non, pas forcément. Mais à partir du moment où moi j'en suis convaincu de mon propre combat, donc je peux me regarder dans la glace. Le reste, ils comprendront peut-être plus tard. »

Une journaliste : Alors le Pdt souhaiterait mettre en place des réunions tous les mois, tous les 2 mois. Est-ce que vous pensez que c'est une solution pour éviter encore un mouvement de grève ?

Patrick Galenon : « Ce qui m'intéresse ce sont pas les réunions, c'est le résultat. »

Gaston Tong Sang, Pdt de la Polynésie française : « D'abord, une réelle satisfaction d'aboutir à un accord. C'est vrai que ça n'a pas été facile, des moments de tension intense, mais parce que en face de moi ils sont nombreux, aussi différents, divers les uns des autres.

Aussi bien les revendications : comment trouver une unité dans tout ça ? Et je crois ce protocole est un socle qui permet à chacun de s'y retrouver dans son secteur, dans son milieu, dans sa famille, dans sa vie simplement de citoyen. Et je pense aussi qu'on est en train de poser une première pierre d'une nouvelle société que nous allons construire, avec une période difficile de la crise. Et je crois que c'est dans cet état d'esprit qu'on pourra faire avancer notre Pays pour être encore plus solidaire les uns des autres, et on doit pas se diviser, au contraire, on doit unir nos forces. Le Pays a besoin de cette force pour avancer. »

Un journaliste : Alors d'autres rencontres seront prévues ?

Gaston Tong Sang : « Oh bien sûr, parce que c'est, on a encore tout un tas d'objectifs à atteindre. Il y a le protocole, il y a l'annexe du protocole. Donc, demain matin, les ministres concernés devront se mettre au travail pour que ce protocole puisse se concrétiser par des réalisations concrètes, voilà. Donc c'est important, et je compte beaucoup sur la table ronde avec l'Etat, mais il nous faut construire, réaliser, concevoir nos projets, nos projets de société pour pouvoir présenter à l'Etat et demander si l'Etat est prêt à nous accompagner dans ce projet. »

Radio 1 le 15/6/2010

OCIAL. FIN DE LA GREVE GENERALE :

Cyril Le Gayic, SG de la CSIP : « Déjà arriver à la signature de ce Protocole d'accords, c'est une joie de voir aboutir après 4 jours de grève, surtout pour les personnes qui se sont donnés et sacrifiés dans les valeurs de défendre de leurs propres intérêts de salariés. Donc je pense que ce protocole arrive à point. Et que, bon, il ne faut pas trop aussi abuser de la situation, donc il faut reprendre le travail. Et ce qui a été mentionné dans ce protocole d'accords nous pourrions dire qu'il y a de bonnes choses, maintenant il reste à les concrétiser et là il y a encore des étapes et des mois qui vont s'écouler pour que ça soit inscrit au travers des lois de Pays, ce qui a été demandé et les souhaits des salariés. A 80%, nous sommes satisfaits de ce qui a été mentionné dans le protocole d'accords. Les 20% qui restent c'est la concrétisation. »

Anne-Claire Pophillat : Un protocole a été signé vers 01h00 du matin entre les syndicats du collectif de la Paix et le Gouvernement, après 5 jours de négociations depuis jeudi dernier. Les rencontres ont duré hier toute la journée avec le Gvt mais aussi avec le haut-commissariat. Le protocole d'accords signé comprend 7 points, une énième version de l'originale sans pour autant beaucoup de changements. Les seules mesures concrètes proposées sont la discussion sur le contrôle renforcé des licenciements, le Gvt s'engage également sur 3 mois à réaliser une étude d'impact sur la mise en œuvre d'un régime d'indemnisations et de protection des personnes ayant involontairement perdu leur emploi. Mais le protocole n'emploie pas le terme caisse de chômage, pourtant, demandée par les syndicalistes pour signer le document. Concernant les 15 milliards de francs, déficit de la PSG, le Gvt s'engage également à présenter une loi de Pays au 2nd semestre pour une prise en charge de la dette. Et précise que chacun participera de manière équitable au remboursement, ce qui satisfait Patrick Galenon de la CSTP/FP.

Patrick Galenon, SG de la CSTP/FO : « (?), d'abord euh, pour l'ensemble de la population de la PF qui souffre depuis quelques années. C'est dommage qu'il ait fallu qu'on réagisse nous, en tant que syndicalistes, pour que le Gvt, les représentants à l'APF voient le problème de près. Ce qui est dit, c'est que nous allons enfin, en PF, avoir une assurance chômage et ceux qui ont perdu involontairement leur travail, pourront être indemnisés selon les règles de l'**O**rganisation **I**nternationale du **T**ravail (**OIT**). Ça c'est extrêmement important. Je l'avais soulevé à Mr le haut-commissaire, qu'en République française, la France avait signé des conventions de l'OIT et que ce n'était pas respecté en PF. Je crois que le Président a pris le problème au vol, j'espère qu'on aboutira. »

Gaston Tong Sang, Président du Pays : « On a encore tout un tas d'objectifs à atteindre, il y a le Protocole, il y a l'annexe du Protocole. Donc, demain matin, les ministres concernés devront se mettre au travail pour que ce Protocole puisse se concrétiser par des réalisations concrètes. Ce que les gens ont ressenti, un vrai engagement du Gvt à mes côtés, et que dans ce combat, je ne suis pas seul. C'est vrai que, ce n'est pas toujours facile de faire des concessions, et je crois sincèrement nous avons une lettre de missions, pour pouvoir avancer et réaliser les engagements que nous avons inscrits dans le Protocole. »

Anne-Claire Pophillat : Gaston Tong Sang a précisé que c'est Marie-Luce Penchard qui a répondu au courrier qu'il avait adressé au Chef de l'Etat, et elle se dit prête à accueillir une délégation.

Serge Massau : Et puis les fonctionnaires d'Etat ont également signé hier soir un protocole de sortie de grève avec le haut-commissaire.

Adolphe Colrat, Haut-commissaire : « Le protocole consiste essentiellement pour le représentant de l'Etat en PF, à accompagner les démarches qui sont effectuées notamment par le Président de la PF, en l'occurrence sur 4 points qui intéressent plus particulièrement l'Etat. Voilà ce que nous venons de signer. J'ai eu une préoccupation très particulière, ça n'était pas totalement sans lien avec (?), mais j'ai pensé qu'à un moment donné c'était un problème en soi, et bien la situation de fait qui avait été créée à l'aéroport, et là aussi je me réjouis que nous ayons pu trouver une solution raisonnable et qui tienne compte de tout simplement des problèmes humains, parfois dramatiques qui se posaient, et comme vous le savez, dès ce soir, et bien un service normal a pu reprendre. »

Anne-Claire Pophillat : Et Diana Yieng Kow du STIP est, quant à elle, satisfaite de la signature de cet accord avec le haut-commissaire.

Diana Yieng Kow, syndicat STIP : « Je pense que je suis soulagée parce que ce n'est jamais facile de sortir d'une grève. Surtout lorsqu'on voulait un peu plus, mais bon, il faut savoir être raisonnable. Je suis un peu mitigée, parce que je sais que la mise en place d'une réunion sur le régime alternatif est à revoir. Donc oui, satisfaite, mais complètement satisfaite quand le rendez-vous sera pris. Pas de date, nous avons demandé un délai de 2 mois, donc je trouve que c'est raisonnable. »